



Nice, le 20 septembre 2020

Objet: concertations pédagogiques.
Plan Villani et Plan Français.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Monsieur l'Inspecteur d'Académie adjoint,

Nous souhaitons attirer votre attention sur l'organisation des formations et concertations pédagogiques en présentiel dans les circonscriptions à l'occasion de cette année scolaire

Eu égard à la situation sanitaire actuelle nos collègues peuvent être à juste titre inquiets du nombre de personnes présentes à ces occasions, pouvant impliquer brassage et promiscuité.

A ce titre le SNUipp-FSU sera très vigilant aux dispositions mises en place pour permettre un accueil sécurisé optimal des collègues, formatrices- teurs y compris : nombre de personnes accueillies, distanciation, masques, gel à disposition, aération des locaux... et toute autre précaution imposée par le protocole sanitaire s'appliquant au monde professionnel.

C'est à ses seules garanties que nos collègues pourront mener ou assister aux réunions en présentiel et nous serons attentifs aux alertes ou retours éventuels qui pourraient légitimer l'application d'un principe de précaution.

D'autre part, envisagez vous dès lors de réunir des animations pédagogiques sous la forme de visio conférences pouvant de fait limiter les déplacements et les brassages ?

Concernant les formations en lien avec le plan Villani-Torossian et le plan Français, nous vous en avons déjà saisi l'an dernier et déjà à cette rentrée.

La charge de travail et l'accumulation des réunions de ces formations imposées puisqu'à public désigné, imposent un rythme très lourd à nos collègues, enseignants comme formateurs.

Dans les écoles, les équipes sont déjà sur sollicitées et font face à une rentrée scolaire très difficile à bien des niveaux.

Le temps de la formation ne peut être une surcharge de travail supplémentaire: déjà centrée sur les fondamentaux sans aucune autre place pour d'autres domaines pourtant essentiels à la réduction des inégalités scolaires. La mise en place de ces plans sont des exemples frappants de cette surcharge de travail imposée aux équipes et aux formateurs. L'an dernier les mercredis se sont enchaînés, y compris les mercredis après midis qui doivent rester des temps sacralisés pour nos collègues qui ont besoin eux aussi de cette coupure dans la semaine.

A ce titre comme l'an dernier, nous vous demandons d'exempter les collègues de 3 heures de concertations axées sur l'étude de la Langue ou sur les mathématiques selon le dispositif suivi.

Dans l'attente de vos réponses, veuillez agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le SNUipp-FSU,
Gilles JEAN